

Nouvelle Revue socialisteⁱ, 15 mars 1926

Raoul Verfeuilⁱⁱ

Une oubliée : Olympe de Gouges

Introduction p. 1

L'écrivain p. 3

La révolutionnaire p. 5

La féministe p. : 8

Notes Jean-Paul Damaggio p. : 10

Introduction

A l'heure ou le féminisme sous toutes ses formes, même les plus caricaturales, fait tant de progrès, il n'est peut-être pas sans intérêt d'évoquer la figure d'une femme qui, il y a quelque 130 ans, fut des premières, sinon la première, à revendiquer les droits de ses compagnes et que l'on peut considérer, par conséquent, comme l'une des précurseurs du mouvement féministe contemporain.

Cette femme, c'est Olympe de Gouges.

Curieuse à tous les points de vue et attachante à plusieurs, Olympe de Gouges, qui eut son heure de célébrité pendant la Révolution est, de nos jours, à peu près oubliée.

Dans son livre sur *Les Oubliées et les Dédaignés*, qui sont, il est vrai, légion, Charles Monselet, qui s'intéresse à Linguet, Fréron et Cumières, ne parle d'elle qu'incidemment. Les historiens, eux, ne l'ignorent pas tout à fait, mais ils nous la présentent sous un mauvais jour excessif.

Quant à ses biographes proprement dits, on les compte ; seuls, à ma connaissance son compatriote M. Edouard Forestiéⁱⁱⁱ, dans une brochure, M. Léopold Lacour, dans *Les Origines du Féminisme contemporain*, et le docteur Guillois, dans une thèse médico-psychologique, ont étudié sa vie, son oeuvre et son caractère.

Elle n'en est pas mieux connue ; elle n'en est pas moins dédaignée.
Et cela est en partie injuste.

Elle avait droit, pour le moins, à un peu plus d'indulgence, et la postérité aurait dû être, à son endroit, plus généreuse.

Marie Aubry, dite Olympe de Gouges, était née à Montauban, en 1748. Son acte de baptême est à la mairie de cette ville. Elle est la fille de Pierre Gouze, boucher ou tondeur - tondeur, mentionne l'acte de mariage de ce dernier - et d'Olympe Mouisset. A 17 ans, on la marie, contre son gré, au sieur Aubry « officier de bouche de Messire de Gourgues, intendant de Montauban. » Intelligente (elle-même prétendra plus tard avoir du génie), vive, gracieuse, coquette, bonne, pitoyable, inculte, mais ayant des dons d'imagination, de la verve et de l'esprit, elle souffrit en compagnie de son époux.

Elle ne tarda pas à s'enfuir du domicile conjugal, enlevée peut-être par un galant fort épris ou complaisant, et se rendit à Paris. La mort de son mari la délivra bientôt de toute tutelle.

Jeune, belle, passionnée «ayant dans le sang le soleil de son Midi», dit Lacour qui l'appelle «une Bovary du Midi », elle ne pouvait que plaire.

Elle fut, en effet, fort aimée, même de grands, parmi lesquels se seraient trouvés, dit-on, des princes du sang.

Certes, on lui prêta beaucoup plus d'amants qu'elle n'en eût en réalité. Il est sûr cependant, que dans cette première période de son existence, ses charmes furent particulièrement appréciés.

Dans plusieurs de ses écrits, elle s'en est défendue, tout en invoquant des circonstances atténuantes et notamment son précoce veuvage, mais il est à peu près établi qu'elle mena à cette époque une vie, non pas de débauche et de scandale, mais de licencieuse liberté^{iv}.

Elle ramassa de la sorte une assez jolie fortune. En 1788, elle possédait 50 000 livres et un mobilier qui en valait 10 000. En 1793, alors qu'elle est emprisonnée et va bientôt mourir, il ne lui reste plus que 15 ou 16 000 livres. Ce déchet considérable s'explique par les dépenses qu'elle a faites pour «la cause populaire».

L'écrivain^v

Car Olympe de Gouges ne fut pas toujours la courtisane du début. A 34 ans, lorsqu'elle commence à écrire, elle a renoncé vraisemblablement à l'amour, du moins dans ce qu'il y a de monnayable ; et même, quand on lui reprochera quelques années après, d'avoir des amants parmi les membres de la Convention, elle répliquera : « Il est possible que j'aie fait des conquêtes, mais personne n'a fait la mienne. ». Et elle avancera, dans sa vanité qui fut immense : « Je ne crois pas qu'il y ait d'hommes dignes de moi. »

Désormais, elle était trop prise par sa «démangeaison d'écrire » pour s'attarder à un commerce amoureux dont elle avait tiré, d'autre part, de suffisantes ressources pour vivre indépendante et à l'abri du besoin.

Elle va donc s'adonner exclusivement à la littérature. Elle publie pièce sur pièce, roman sur roman, factum sur factum, libelle sur libelle, appel sur appel. C'est une véritable averse de papier qu'elle fait pleuvoir sur ses contemporains. Et lorsque, sur l'instigation de Robespierre qu'elle avait cruellement fustigé, on l'arrêtera, on trouvera chez elle des quantités de manuscrits.

Cette femme qui n'avait reçu aucune instruction, qui savait à peine lire et signer son nom, qui était obligée de dicter ses oeuvres et ses moindres lettres (on n'a de sa main, que quelques lignes presque absolument illisibles)^{vi}, cette femme mettait quatre heures pour composer un acte et un jour pour bâtir une grande pièce. Actes et pièces avaient beau n'être pas fameux, ils n'en représentaient pas moins un effort, une dépense souvent considérable d'imagination et de travail sinon de talent^{vii}.

Olympe de Gouges, comme on l'a prétendu, et comme elle l'a laissé entendre, avait-elle, de ce côté, de qui tenir et l'hérédité interviendrait-elle dans la question ? La jolie Montalbanaise était-elle la fille illégitime du poète Lefranc de Pompignan, lui aussi de Montauban ?

Quoiqu'il en soit, elle avait des dispositions littéraires incontestables qui, chez une personne d'une bonne culture, eussent été adroitement canalisées et mises utilement à profit.

Olympe se contenta malheureusement d'entonner des hymnes de gratitude complaisamment renouvelés en l'honneur de la nature qui l'avait si bien douée. Elle fit d'ailleurs valoir le mieux qu'elle put, ses aptitudes, et tout en s'excusant volontiers d'ignorance et en demandant une indulgence plénière pour toutes les fautes, qui sont plus graves que légères, fautes de français, fautes de construction, fautes de style, fautes de savoir, fautes d'esprit, fautes de génie, elle fut « le plus zélé » et surtout « le plus ardent des auteurs ». (Postface au *Mémoire de Mme de Valmont*.)^{viii}

« Il est dans ma destinée, écrit-elle dans la préface de *L'Homme heureux*, de faire des comédies remplies de défauts et de mauvaises préfaces qui nuisent aux médiocres succès qu'elles peuvent obtenir à la lecture. »

« On me fait passer dans le monde, dit-elle encore, pour une femme dangereuse qui ne pardonne rien à personne et qui met tout l'univers en comédie. »

Il est évident que c'est un peu, à ce moment, sa manie. Une manie qui lui cause d'ailleurs plus d'ennuis qu'elle ne lui procure de satisfactions. Le théâtre français a bien reçu d'elle *Zamor ou Myrza* ou *l'Heureux Naufrage*, mais de la réception à la présentation il y a loin. Olympe a beau accepter qu'on la joue pendant la mauvaise

saison, selon l'habitude qui s'est continuée jusqu'à nos jours et qui n'est pas près de disparaître : malgré cette occasion, elle est obligée d'attendre longtemps sous l'orme. On finit par écouter toutes ses doléances, mais les autres pièces qu'elle présentera, *Le Mariage de Chérubin*, *Lucinde et Cardénic*, *Le Philosophe corrigé*, *Molière chez Ninon*, seront impitoyablement refusées.

Elle a raconté d'une façon assez humoristique la lecture de *Molière chez Ninon* :

« Pendant la lecture, une maudite porte de derrière ne pouvait jamais se tenir close et chacun se levait pour la fermer.

Au dénouement, les trois quarts du comité dormait. »

Les bulletins de refus qu'Olympe de Gouges insère dans ses oeuvres, imprimées pour édifier le public sur la mentalité des comédiens, ne sont pas moins amusants :

« Pour le bien de l'auteur, dit l'un, je refuse cet ouvrage. »

« L'auteur a mis 29 acteurs, tandis qu'il n'y en a que 23 à la Comédie Française », déclare un autre.

Blessée dans son amour-propre, Olympe ne veut plus profiter dorénavant des billets de faveur que la Comédie Française lui accordait et qu'elle utilisait jusque là.

« Une femme sensible ne peut supporter tant d'iniquités et de mauvais procédés entassés les uns sur les autres. »

Elle se plaint à Mme de Bellecourt, à Molé. Elle provoque, naturellement en vain, Fleury en duel « au pistolet, à quatre pas, chaque adversaire enfoncé à mi-corps dans un trou. »

Ces déboires, plus gais que tristes, n'arrêtent pas sa vocation.

La Comédie Italienne lui jouera, le 1^{er} avril 1791, *Mirabeau aux Champs Elysées* ; le Théâtre Comique et Lyrique représentera, en 1792, *Le Couvent ou les Voeux forcés* et, le 23 janvier 1823, le Théâtre de la République donnera d'elle *Le Général Dumouriez à Bruxelles ou Les Vivandiers*, représentation qui fut l'occasion d'un aimable charivari.

Rien de tout cela n'est resté à la scène. Rien ne méritait sans doute d'y rester^{ix}.

De la période révolutionnaire et même post-révolutionnaire, qu'est-il d'ailleurs demeuré comme production littéraire et plus spécialement théâtrale ? Pas grand chose. Olympe de Gouges - ses faiblesses reconnues - partage le sort d'à peu près tous ses contemporains dont certains eurent cependant du succès, notamment Marie-Joseph Chénier. Au point de vue théâtral, du moins, il faut attendre le Romantisme pour trouver des oeuvres dignes d'attention.

Aussi bien, les écrits exclusivement littéraires d'Olympe nous intéressent beaucoup moins que ses écrits politiques. Ces derniers ne sont pas non plus transcendants, mais ils renferment des qualités réelles de fond et même de forme. Ils sont pleins de fougue, d'enthousiasme, de témérité. Ils sont quelquefois ridicules, mais presque toujours vigoureux. Ils ne manquent jamais de générosité. Ils contiennent des folies mais aussi du bon sens et de la sagesse.

La Révolutionnaire^x

Ce fut la Révolution qui permit à Olympe de Gouges de se consacrer aux questions politiques et sociales. Cette révolution, elle prétend l'avoir, la première, prévue et souhaitée.

« J'ai élevé publiquement la voix la première, assure-t-elle, contre le despotisme. »

La première, c'est évidemment exagéré. Olympe oubliait d'abord les Encyclopédistes. Elle oubliait ensuite toutes les voix, connues ou inconnues, timides ou audacieuses, faibles ou puissantes, graves ou légères, qui étaient montées de tous les coins de la France, de tous ses ravins, de toutes ses chaumières, de tous ses ateliers et avaient fini par se changer en tonnerre.

En tout cas, elle fut une des premières à comprendre le mouvement révolutionnaire et à le suivre, sinon à le précéder.

Franchement royaliste au début, elle n'en flétrit pas moins avec âpreté les excès et les vices de la Monarchie corrompue et exhorta maintes fois, de toute son âme, le roi, la reine et la cour à une politique de sagesse, d'intelligence et d'humanité^{xi}.

La France, épuisée d'impôts et de gabegies, lui semblait être un malade dans son lit. Pour sauver ce malade, une prompt opération est nécessaire.

On a recours à un bon médecin. Ce bon médecin, c'est le Tiers Etat.

Olympe, qui avait grand cœur, devait sincèrement souffrir de l'état du pays et surtout de la situation lamentable des classes inférieures.

A plusieurs reprises, elle plaide la cause des déshérités, des malheureux, «des maçons et des terrassiers qui sont sans pain ni feu», des vieillards misérables dont le sort est si terrible. Elle flétrit dans ses *Remarques patriotiques*, la rapacité d'un logeur qui a expulsé, parce qu'il ne pouvait payer sa modeste chambre, un pauvre vieux^{xiii}, mort, quelques heures après, d'inanition sur le seuil de sa porte crochetée.

Elle demande que le roi «fasse des exemples effrayants de ces agioteurs infâmes qui dévastent le royaume des blés et des farines et souvent en faveur des ennemis de l'Etat ».

Elle propose, pour atténuer la misère du peuple, des ateliers publics qui sont, en effet, ouverts et produisent quelque soulagement. Et c'est comme un premier essai des ateliers nationaux de 1848.

Elle préconise la création d'une caisse patriotique alimentée par un bon impôt sur le luxe, sur les cabriolets, les bijoux, sur la servitude, c'est-à-dire d'autant plus fort que la domesticité du contribuable sera plus nombreuse.

Et c'est comme une sorte d'impôt sur le revenu, puisque basé sur les ressources excessives des riches, variant avec elles et permettant d'exonérer totalement les pauvres.

Olympe voudrait aussi que cet impôt frappât tous les jeux et certaines productions artistiques qu'elle considère comme un luxe entre les mains de particuliers, la peinture et la sculpture, par exemple.

Elle croit que, de cette façon, la dette nationale sera acquittée avant cinq ans et que la France connaîtra une ère de calme et de prospérité.

Au lieu de calme, ce fut la tourmente. Olympe, douloureusement, s'en afflige. Elle s'en effraye aussi, non pas pour elle, mais pour la patrie. Elle déplore la guerre civile et prévoit la guerre étrangère, l'invasion, l'avortement de la Révolution. Et au plus fort de la tempête, quand toutes les passions sont déchaînées et qu'il suffit du caprice d'un

adversaire pour vous envoyer à l'échafaud ; quand l'orage - et le couteau - menacent toutes les têtes, Olympe, avec obstination, prêche le désarmement des factions.

« Les insensés, écrit-elle dans *l'Esprit français*, en parlant des hommes. Ils ne vivent qu'un jour, une heure, une minute en comparaison des siècles et cette vie courte, remplie d'orages, d'infirmités, de turpitudes et de douleurs humaines, n'a pu encore leur inspirer la forme d'un gouvernement sage et humain. »

Dans *l'Avis pressant à la Convention*, elle s'écrie :

« Est-ce toi, Montagne, qui descendras la première de ton trône despotique ? Est-ce toi, Plaine, qui n'as pas à descendre, qui marcheras au devant où, transportés par un mouvement spontané, les deux partis se confondront-ils au milieu du Sénat français ?

« ... Montagne, Plaine, Rolandistes, Brissotins, Girondins, Robespierriéristes, Maratistes, disparaissent, épithètes infâmes^{xiii}. »

« ... O ma patrie ! se lamente-t-elle. Les ennemis sont dans ton sein ! Ce sont tes propres enfants qui contribueront à ta perte ! »

Il y a dans ces paroles, selon le goût de l'époque, de la grandiloquence, mais elles ne sont dépourvues ni de vérité ni de noblesse. Elles suffiraient à rendre Olympe de Gouges sympathique si son désintéressement absolu n'ajoutait encore à son mérite.

Olympe est, en effet, profondément désintéressée. Elle ne cherche aucune récompense pour son civisme et c'est avec une juste fierté que, dans son *Testament politique*, elle se glorifiera de n'avoir jamais eu son nom inscrit sur le livre de pensions.

« Entre un trône et un échafaud, avait-elle déjà déclaré dans *l'Esprit Français*, maîtresse de choisir le diadème ou le supplice, je ne montera pas en Française sur le trône, mais en Romaine à la mort pour ma patrie. »

Et elle ajoutait noblement :

« Tout salaire qui n'élève pas l'âme n'est point digne de mon ambition. »

Pour avoir un salaire quelconque, il lui faudrait être inféodé à un clan, à une coterie. Or, elle n'appartient et ne veut appartenir à aucun parti.

« ... Ce n'est point un moyen, je le sais, remarque-t-elle non sans malice, de me faire des partisans, des prôneurs, des amis ; il faut, dit-on, être nécessairement enrôlé sous quelque bannière pour se faire louer, chanter et porter jusqu'aux nues. »

Mais peu lui importe ! Elle juge tous les partis également « anti-patriotiques ».

Or, elle veut avant tout servir la patrie.

C'est pour lui éviter des représailles de la part des nations voisines qu'elle se prononce contre la mort de Louis XVI. Elle demande même à défendre le roi. Elle allègue avec raison que la monarchie n'est pas morte parce qu'on a tué un monarque^{xiv}. Elle propose qu'on exile Louis Capet. Il sera moins dangereux exilé que guillotiné.

Elle estime, en outre, qu'il y a en faveur de Louis XVI des circonstances atténuantes. « Il fut le seul de nos tyrans qui n'eut pas de courtisanes... Il fut faible, il fut trompé, il nous a trompés..., son plus grand crime fut de naître roi dans un temps où la philosophie préparait en silence les fondements de la République... »

Prononcer cette sorte de plaidoyer avant la lettre, c'était déjà faire preuve de courage. Olympe en fit encore preuve - et bien davantage - en attaquant violemment Robespierre. Elle ne signe que d'un anagramme : Polyme, son libelle virulent « Le Pronostic de M. de Robespierre par un animal amphibie » ; mais quelque temps après, elle s'en reconnut publiquement et hautement l'auteur. Et l'animal amphibie parlait ainsi :

« Tu te dis l'unique auteur de la Révolution, tu n'en fus, tu n'en es, tu n'en seras éternellement que l'opprobre et l'exécration... Ton souffle méphitise l'air pur que nous respirons actuellement, ta paupière vacillante exprime malgré toi toute la turpitude de ton âme, et chacun de tes cheveux porte un crime. »

Et le doux amphibie accusait Robespierre d'aspirer à la dictature, de vouloir verser le sang du peuple, de vouloir assassiner Pétion, Roland, Vergniaud, les Girondins, et entre autres aménités, il le traitait de grossier et vil conspirateur.

« Ton spectre sera la fleur de lys de la peine de Gênes, lui annonçait-il ; ton trône, l'échafaud. Corrige-toi, s'il en est encore temps. Je te jette le gant du civisme. L'oseras-tu ramasser ? Trace sur cette affiche le jour, l'heure, le lieu du combat, je m'y rendrai. »

Robespierre releva autrement le défi. Il envoya Olympe de Gouges à la guillotine^{xv}.

Elle avait aggravé irrémédiablement son cas en lui adressant en outre ceci :

« Je te plains, Robespierre, et je t'abhorre. Vois quelles différences entre nos âmes. La mienne est véritablement républicaine, la tienne ne le fut jamais. »

Et elle lui proposait de prendre avec lui un bain dans la Seine, « les pieds attachés de boulets de 16 ou 24 ».

« Ta mort, expliquait-elle, calmera les esprits. Je suis utile à mon pays, mais mon trépas le délivrera du moins du plus grand fléau et peut-être ne l'aurai-je jamais mieux servi ! »

On conçoit que Robespierre, qu'elle qualifiait, par dessus le marché « d'individu médiocre, orgueilleux avec ses supérieurs en mérite et talents, rampant et imposteur avec le peuple », ait fini par perdre patience.

Condamnée à mort pour avoir « composé des ouvrages contraires au voeu manifesté par la nation entière et aux lois portées contre quiconque proposerait une autre forme de gouvernement que celle d'une République unie et indivisible », Olympe de Gouges eut beau prétendre être enceinte, après un examen médico-légal pourtant douteux et qui aurait dû, par conséquent, au moins ajourner son trépas, elle fut exécutée le 31 décembre 1793.

Elle mourut avec courage. Regardant les Champs Elysées, elle eut seulement cette sorte de regret : « Fatal désir ! J'ai voulu être quelque chose ! »

Il ne faudrait pas croire qu'Olympe de Gouges n'eut que des extravagances de gestes, d'attitudes, de langage, de plume ou de pensée.

Comme l'a très bien fait remarquer M. Lacour dans *les Origines du Féminisme contemporain*, il y a en elle un mélange de sagesse et d'exaltation, de bouffonnerie et de bon sens, de défauts et de qualités, et sans sa fâcheuse « hypertrophie du moi » qui éclate dans chacun de ses écrits, il est sûr qu'elle eut été prise un peu plus au sérieux et justement estimée.

J'ai montré qu'elle n'avait pas toujours déraisonné comme certains le laissent entendre ; à plusieurs reprises, elle fit même preuve d'un sens politique avisé. Nous allons voir maintenant qu'elle eut des hardiesses d'opinions peut-être téméraires à l'époque, mais qui, obscurément, ont peut-être contribué pour une part, comme je l'indique au début de ces pages, à la naissance et au développement du féminisme d'aujourd'hui.

La Féministe^{xvi}

C'est d'abord dans un roman paru en 1789, *Le Prince philosophe*, qu'elle revendiqua nettement les droits de la femme. Ces droits, elle les résuma ensuite dans une curieuse déclaration basée sur celle des Droits de l'Homme.

Dans cette déclaration des *Droits de la Femme et de la Citoyenne* on lit un article 10 ainsi conçu :

« La femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune. »

Elle commence son écrit *Les Droits de la Femme* par cette apostrophe vigoureuse :

« Homme, es-tu capable d'être juste ? »

Elle espère qu'il le sera suffisamment pour accorder à sa compagne, jusqu'ici trop méprisée, la place qui est la sienne sous le soleil.

Elle exige le droit pour ses semblables à « toutes dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leurs talents ».

Elle prend la défense des filles mères.

Toute citoyenne peut dire librement : « Je suis mère d'un enfant qui vous appartient, sans qu'un préjugé barbare la force à dissimuler la vérité. »

Elle est pour la recherche de la paternité. Est-ce qu'il n'est pas honteux que la femme mariée puisse donner impunément, sous le couvert du code, des bâtards à son mari, alors qu'on voue au mépris et à la misère les pauvres filles qui ont commis le seul crime d'aimer ?

Le problème conjugal préoccupe vivement Olympe de Gouges.

Elle rédige un projet de contrat entre l'homme et la femme.

Ce projet débute ainsi :

« Mus par notre propre volonté, nous nous unissons pour le terme de notre vie et pour la durée de nos penchants mutuels aux conditions ci-après... »

C'est l'amour libre qu'elle préconise. Mais elle sent l'écueil. Que sera la part des enfants ?

En ce qui concerne les gens fortunés, elle évite le danger très adroitement en basant l'union libre sur l'héritage qui ira d'office aux enfants de cette union.

Elle cimente ainsi la famille tout en dépouillant les rapports des conjoints des liens trop rigides et souvent trop cruels de la loi.

« Le mariage, écrit-elle, est le tombeau de la confiance et de l'amour. »

Aussi bien, elle prend, pour prévenir les abus, de sages précautions. Elle voudrait une loi « qui avantageât les veuves et les demoiselles trompées par les fausses promesses d'un homme à qui elles se seraient attachées. »

Cette loi forcerait un inconstant à tenir ses engagements ou à payer une indemnité proportionnée à sa fortune.

C'est peut-être la porte ouverte au chantage toujours possible. Olympe le prévoit. Aussi ajoute-elle :

« Je voudrais que cette loi frappât les femmes qui recourraient à elle sans motif légitime. »

Pour faire aboutir toutes ces revendications, elle exhorte les femmes à se grouper, les groupe même, si l'on en croit certains historiens.

« O ! femmes ! femmes ! Quand cesserez-vous d'être aveugles ? »

Son féminisme ne l'abuse pas au point de faire de toutes ses compagnes des êtres d'élite. Elle avoue même « qu'il y a quelques fondements à dire que les femmes ne sont propres qu'à conduire un ménage et que celles qui tendent à l'esprit et se livrent avec prétention à la littérature sont des êtres insupportables à la société ».

Mais son sentiment est « qu'elles peuvent réunir les avantages de l'esprit avec les soins du ménage, même avec les vertus de l'âme et les qualités du cœur ».

Y joindre la beauté, la douceur du caractère, ferait, elle en convient, un modèle rare, mais qui peut prétendre à la perfection ? Nous n'avons point de Pygmalion comme les Grecs, par conséquent point de Galathée (*Préface pour les dames*, premier volume des œuvres d'Olympe de Gouges).

Sous ces réserves pleines de bon sens, elle plaide avec chaleur la cause du féminisme, comme elle plaide aussi une autre cause également généreuse, celle des nègres dont on fait un commerce infâme.

C'est contre l'esclavage qu'elle écrit sa pièce représentée à la Comédie Française: *L'Heureux Naufrage*.

Son bon cœur est inépuisable et se manifeste de toutes les façons par la parole, par la plume, par les dons qu'elle multiplie, dons patriotiques et privés. Sa bonté s'étend aux animaux. Elle a chez elle, dit M. Lacour, une véritable ménagerie : chats, chiens, oiseaux.

Pour soulager la misère du peuple, elle fait ouvrir les ateliers publics.

Pour que la justice ne frappe pas trop durement et exclusivement les petits, elle souhaite la création d'un tribunal populaire et suprême en matière criminelle.

Le peuple y aurait des représentants. C'est l'idée fondamentale du jury.

« Si les Françaises, un jour, sont désignées à la postérité, écrivait Olympe de Gouges dans son *Testament politique*, le 4 juin 1793, peut-être ma mémoire égalera celle des Romaines. »

Certaines Françaises - peu, il est vrai, - ont été désignées à la postérité et Olympe de Gouges ne figure pas parmi elles.

Certes, quoi qu'elle en ait dit, elle n'avait pas l'envergure d'une Romaine.

Mais elle eut quelques mérites, qui devaient être signalés, établis et reconnus.

On n'a retenu d'elle que les extravagances, les attitudes grotesques, puériles ou théâtrales, la grande vanité, l'érostratisme, pour parler comme un de ses races biographes, M. le docteur Guillois, encore qu'elle n'ait jamais incendié aucun temple ni détruit aucune merveille.

Il y avait dans Olympe de Gouges autre chose.

Son style, qu'on peut lui reprocher, qui est si souvent ampoulé, naïf, défectueux, ne manque jamais de force et de flamme et il n'est pas toujours incorrect.

Et quand on songe qu'elle savait « à peine épeler le français », qu'elle était née dans un pays « où l'on parlait très mal la langue » et n'avait pas reçu l'ombre d'une instruction, on avouera qu'elle aurait eu - si elle avait écrit impeccablement - ce génie qu'elle s'attribue, à tort, si volontiers.

A défaut de qualités littéraires, elle en eut d'autres.

Elle eut des qualités de cœur et d'esprit.

Elle eut - malgré la première période de sa vie - des qualités morales.

Elle eut, enfin, des qualités politiques.

On ne lui en a tenu aucun compte.

Il m'a paru qu'en lui consacrant ces quelques pages, je faisais oeuvre de légitime réparation. RAOUL VERFEUIL^{xvii}.

Notes Jean-Paul Damaggio

ⁱ La Nouvelle revue socialiste est une anomalie dans la presse française. Elle est un clin d'œil à la précédente **Revue socialiste** qui existait avant 1914 mais en diffère fortement par le rôle qu'y joue les deux têtes pensantes : Jean Longuet (représentant une tendance marginale du PS) et L-O Frossard (ancien premier dirigeant du PCF, qu'il a quitté en 1923 pour finalement revenir à la SFIO en 1924). La revue mensuelle au départ (en 1926) va très vite avoir une périodicité plus aléatoire. Elle eut une influence très limitée. Elle permet à Raoul Verfeuil d'écrire sur Olympe car Verfeuil fut l'ami des deux hommes au sein du PS, Verfeuil qui à ce moment-là est le directeur de la **Vague** qui, à son origine se voulait, un journal pacifiste, internationaliste et féministe.

ⁱⁱ Raoul Verfeuil : né à Montauban en 1887, il meurt en 1927 dans un sanatorium des Landes, donc on peut dire que cet article est un peu comme son testament. Il a été à la fois un écrivain, un révolutionnaire et un féministe... La bibliothèque de Montauban, tenue alors par Antonin Perbosc contenait (et contient toujours) toutes les œuvres d'Olympe que Verfeuil a lu avec une grande attention. Cet article est donc une anomalie dans l'histoire de la gauche qui n'avait avant cette date jamais prêté la moindre attention à Olympe de Gouges.

ⁱⁱⁱ Le texte de Forestié a été réédité avec ce texte de Verfeuil et un texte de Mary-Lafon dans le livre **Trois présentations d'Olympe de Gouges**, paru aux éditions La Brochure en 2009.

^{iv} Sur ce point les biographes ont eu deux tendances : soit oublier ou minimiser ce rôle de « prostituée », soit l'exagérer comme cette responsable de l'établissement montalbanais qui s'est écriée quand on lui a proposé de donner le nom d'Olympe de Gouges à son établissement : « Quel modèle qu'une prostituée pour les élèves. » C'était bien sûr l'effet d'une méconnaissance qui a été depuis corrigée. Verfeuil réussit à être équilibré quand à la présentation de cet aspect d'Olympe.

^v Il aurait pu écrire : l'écrivaine... mais nous étions loin de cette féminisation des noms donc retenons cet effort consistant à mettre au premier plan un caractère souvent minimisé de la Montalbanaise.

^{vi} Depuis, ce point a suscité bien des débats...

^{vii} Verfeuil accepte de célébrer l'écrivaine mais sans tomber comme d'autres dans l'éloge absolu. Encore un autre point où il choisit une position d'équilibre.

^{viii} Verfeuil a été comme moi passionné par les préfaces et postfaces d'Olympe, textes que j'ai rassemblés sous le titre **Olympe aux enfers** aux Editions La Brochure, le titre étant une formule d'elle.

^{ix} Dès l'âge de 20 ans Raoul Verfeuil a publié une pièce de théâtre jouée à Paris. Il était passionné par cet art et avait donc quelques qualités pour le juger chez Olympe. Je suis de ceux qui partagent son opinion, ce qui ne signifie en aucun cas que les œuvres en questions soient à dédaigner. Elles portent sur leurs épaules toute une époque, voilà pourquoi les textes qui les accompagnent au moment de la publication me paraissent importants Ils usent de l'anecdote mais des anecdotes pleines de saveur.

^x Chez le révolutionnaire Raoul Verfeuil, il est intéressant de noter ce tête de chapitre. Car qui est révolutionnaire ? Politiquement, Olympe fut toute sa vie une modérée et pourtant, sa modération, en fait aussi une révolutionnaire. Et pas seulement à cause du chapitre suivant sur le féminisme. La Fayette a-t-il été un révolutionnaire ? Et Danton ? Verfeuil a une vision large du terme.

^{xi} Donc on peut être royaliste sans pour autant prôner le statu quo et donc dans ce cas on est déjà révolutionnaire...

^{xii} Il arrivera à Verfeuil de fléchir lui aussi un loueur dans un court article de presse quand il avait à peine 20 ans. Les huissiers avaient poussé le vice jusqu'à jeter par la fenêtre les modestes meubles de la femme et son enfant que le propriétaire jetait à la rue. Ebn fait pour Verfeuil, pour être révolutionnaire il suffit de se lever contre l'injustice.

^{xiii} Voilà un combat unitaire qui devait plaire au révolutionnaire Verfeuil exclu du PCF le 20 octobre 1922.

^{xiv} Encore un trait de caractère qui devait plaire à Verfeuil qui fut toujours opposé à toute violence car elle ne peut engendrer que la violence et le peuple n'a rien à y gagner.

^{xv} Sur ce point je ne partage pas l'opinion de Verfeuil. Olympe n'a été guillotiné ni pour son opposition à Robespierre ni d'ailleurs pour son féminisme. Contrairement à Danton et d'autres, elle ne représentait aucun danger pour la révolution, elle n'était la chef d'aucun parti, elle n'avait aucune puissance derrière elle. Elle a été guillotiné par haine de la liberté d'expression et très tôt elle a pris conscience de cette dérive. Sa liberté de ton n'était pas admissible à l'oreille de tous ceux qui prétendaient connaître la vérité.

^{xvi} Le féminisme ne pouvait pas être « naturel » pour Verfeuil qui venait du monde anticlérical pour qui la femme n'était rien d'autre que l'expression du curé. Cependant avec le Parti socialiste il a pu côtoyer de nombreuses militantes qui lui apprirent que les droits des femmes n'avaient pas à attendre une révolution incertaine pour marquer des points. Le PS a été dès 1910 favorable aux droits de vote des femmes et à proposé des lois allant dans ce sens mais le courant radical refusa d'entendre cette revendication.

^{xvii} En rééditant ce texte je pense faire œuvre de légitime réparation !